

VINDRY-SUR-TURDINE Economie

# Déménagement d'Intermarché : où en est le projet ?



Actuellement installé chemin des Potences, Intermarché envisage de déménager à quelques centaines de mètres, dans le secteur de Basse-Croisette.

Photo Progrès/Yoann TERRASSE

Alors que l'enseigne est fortement pressentie pour s'installer à Basse-Croisette, aux Olmes, la question de l'avenir de son site du chemin des Potences, à Pontcharra, est loin d'être scellée. Intermarché tempore : « On n'est pas encore parti », rappelle son directeur.

Le projet de déménagement d'Intermarché serait dans les cartons depuis de nombreux mois. Fortement pressentie pour s'installer sur une parcelle située à Basse-Croisette, aux Olmes, à côté du rond-point de l'A89, l'enseigne commerciale n'a toutefois pas bougé et aucune annonce officielle n'est intervenue ces derniers temps.

## Un risque de future friche industrielle ?

Mais cela n'a pas empêché ce dossier de refaire surface lors du dernier conseil municipal de Vindry-sur-Turdine, le 26 novembre. Le sujet de l'avenir de son site actuel, chemin des Potences, à Pontcharra, a été évoqué à travers un projet de modification du Plan local d'urbanisme. La Ville souhaite, en effet, faire évoluer l'usage de la parcelle actuellement occupée par Inter-

marché.

À l'issue de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur cette modification portant sur la possibilité d'une future destination industrielle ou artisanale de ce terrain. Mais une réserve, d'importance, a été formulée : « Il est nécessaire que la zone d'Intermarché ne soit pas en friche, écrit le commissaire-enquêteur. Pour ce faire, la COR (Communauté de l'Ouest Rhodanien) doit racheter la zone après démolition et dépollution pour l'aménager et la céder pour des activités d'artisans voire de commerçants ». La question du risque de future friche industrielle est ainsi clairement posée par le commissaire-enquêteur. Celle du financement des travaux de démolition puis de dépollution l'est aussi de façon plus implicite. Reste à savoir qui mettra la main à la poche pour financer ce lourd chantier, d'autant que le site accueille une station-essence. Contactée mercredi par *Le Progrès* pour livrer sa position sur ce dossier, la COR a indiqué que « l'acquisition du terrain actuel d'Intermarché est une possibilité ». Ce qui signifie que rien n'est donc garanti à ce jour.

## Intermarché : « On est dans l'attente »

Mais pour l'heure, le déménagement d'Intermarché n'a pas encore été amorcé. Ni officialisé. « On est dans l'attente, confie le directeur de l'enseigne, Christophe Raimbault. Il n'y a eu aucune avancée majeure et, comme vous pouvez le constater, on est toujours au même endroit, sans avoir nos valises sous les bras... On n'a pas acquis de terrain, et encore moins déposé de permis de construire. Pour l'instant, on suit de près les actualités des opposants aux projets économiques voisins », ajoute le directeur, faisant référence aux projets d'implantations de plates-formes logistiques du Sma-deor, en cours un peu plus loin à Saint-Romain-de-Popey et Sarcey. Et qui cristallisent les critiques d'une association d'opposants.

À côté d'Intermarché, à Basse-Croisette, l'entreprise Junet a, elle aussi, un projet d'installation, pour accueillir les particuliers. Si rien n'a encore été signé pour ces deux projets, la COR se montre optimiste : « Les compromis de ventes des terrains pour Intermarché et Junet doivent être signés d'ici la fin de l'année. »

Yoann TERRASSE

## L'enquête publique concernait aussi Tra-C Industrie

L'autre point qui faisait partie de l'enquête publique, portant sur la modification du Plan local d'urbanisme de Vindry-sur-Turdine, était la suppression d'un droit de servitude par la commune sur une parcelle de Tra-C Industrie, aux Olmes.

En forte croissance, l'entreprise prévoit de s'étendre, avec un nouveau bâtiment sur l'un de ses terrains à Basse-Croisette, en créant 20 emplois supplémentaires. Le commissaire-enquêteur a également donné un avis favorable à cette modification urbanistique.



L'enseigne envisage de s'implanter sur des terrains situés aux Olmes à Basse-Croisette, près de l'A89. Photo Progrès/Yoann TERRASSE